



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/38/255
S/15802
27 mai 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

JUN 8 1983

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-huitième session
Points 32 et 66 de la liste préliminaire*
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Trente-huitième année

Lettre datée du 26 mai 1983, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République démocratique
allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint pour information, le texte d'une déclaration faite par un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République démocratique allemande concernant le raid barbare des avions militaires sud-africains contre Maputo.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 21 et 66 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Ministre adjoint des affaires étrangères,

(Signé) Harry OTT

* A/38/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration faite par un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République démocratique allemande concernant le raid barbare des avions militaires sud-africains contre Maputo

Des avions de combat de l'armée de l'air sud-africaine ont mitraillé et attaqué avec des missiles et des bombes tôt dans la matinée du 23 mai Maputo, capitale du Mozambique, faisant 6 morts et 40 blessés parmi les paisibles citoyens mozambicains.

Ce massacre barbare est une nouvelle preuve de la politique d'agression menée par le régime raciste d'Afrique du Sud contre les peuples libres d'Afrique australe, politique qui fait partie intégrante de la politique impérialiste mondiale d'affrontement et qui vise à favoriser les ambitions des racistes sud-africains qui veulent dominer les Etats et les peuples voisins. Cette aggravation de la tension a pour effet de déstabiliser la situation dans le sud du continent, d'affaiblir la résistance à l'apartheid et au racisme et de renforcer les positions sud-africaines. La politique que poursuit la République sud-africaine a également pour objet d'empêcher un règlement de la question de Namibie conformément aux décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. Ainsi, les racistes sud-africains suscitent de nouveaux dangers pour la paix et la sécurité dans la région comme à l'extérieur de celle-ci.

Le Gouvernement et le peuple de la République démocratique allemande condamnent avec la plus extrême vigueur cette provocation militaire qui constitue une violation de la souveraineté de la République populaire du Mozambique, pays avec lequel la République démocratique allemande entretient des rapports amicaux très étroits. La République démocratique allemande insiste pour que la République sud-africaine abandonne immédiatement cette politique, respecte la souveraineté et l'indépendance des pays et des peuples voisins et mette fin à tout acte d'agression dirigé contre eux.

Cette provocation de la part de la République sud-africaine à l'égard des peuples et des Etats d'Afrique et du monde entier doit être résolument contrecarrée par toutes les forces vouées à la paix et au progrès social.

La République démocratique allemande réaffirme sa totale solidarité avec les peuples d'Afrique australe menacés par la République sud-africaine et avec les patriotes de l'ANC et de la SWAPO qui se battent pour la liberté. Elle continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les idées et les méthodes de l'apartheid, du racisme et du colonialisme, qui menacent la paix et sont contraires à tous les principes du droit international, disparaissent à jamais.
